

N°2025/46

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

SEANCE DU 28/08/2025	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 20 Date de la Convocation : 22/08/2025 <u>OBJET</u> : TARIFS REPAS DES AINES	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire. <u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX– Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Nicolas LIBESSART – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL– Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLUY – Valérie BOITEZ– Viviane GILBERT <u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Marie-José DUFOSSE-FRASER – Damien DUPONT – Nicolas CAPY <u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE – Sergine BERNARD – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Sandrine ROUSSEL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le repas des aînés aura lieu le dimanche 19 octobre. Les aînés de la commune ayant 68 ans en 2025 et plus sont conviés à participer à ce moment de convivialité fort apprécié dans le cadre de la semaine bleue.

Le repas sera préparé et servi par le traiteur RP boucherie pour un montant de 35 € boissons comprises. Il sera animé par la chanteuse Frédérique LELEU accompagnée d'un accordéoniste.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter les inscriptions des conjoints des invités qui n'ont pas l'âge pour être bénéficiaires et d'adopter les tarifs suivants :

- Pour les auxilois ayant 68 ans dans l'année 2025 ou plus et les élus de la Commune :
gratuité,
- Pour les conjoints de moins de 68 ans : 35 euros,

Le conseil municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 pour, 0 contre, 0 abstention,) :

- **FIXE** les tarifs du repas de aînés 2025 de la façon suivante :
 - Pour les auxilois ayant 68 ans dans l'année 2025 et plus et les élus de la Commune :
gratuit ;
 - Pour les conjoints de moins de 68 ans : 35 euros.

Fait et délibéré les mois, jours et an et ont signé sur le registre des procès-verbaux les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 28/08/2025



Le Maire,

Henri DEJONGHE